



S.I. CNT ,33 rue des Vignoles 75020 France - <http://www.cnt-f.org/international/>-

Tél: 0033 (0)7 82 54 91 07

ARGENTINE : BAS LES PATTES DEVANT L'HOTEL AUTOGERE

BAUEN A BUENOS-AIRES !!

A l'origine l'hôtel BAUEN a été construit, sous la dictature militaire (1976-1983), dans le cadre de la coupe du monde de football de 1978 (Coupe du monde qui avait suscité un vaste mouvement de boycott), par un investisseur privé ayant bénéficié d'un prêt public. Ce lieu était ensuite devenu un espace hôtelier au service de l'élite argentine et des touristes étrangers. Concurrencé par les nouveaux hôtels de luxe l'hôtel BAUEN ferme ses portes en décembre 2001.

Depuis mars 2003 les employés-ées ont pris en mains la gestion de l'hôtel, partagent les tâches et les salaires, prennent les décisions en assemblées générales. Ils ont créé la **Coopérative ouvrière des travailleurs-ses de BAUEN**, structure autogérée d'abord en lien avec le Mouvement National des Entreprises Récupérées (MNER, syndicat des coopératives de production), puis depuis 2007 avec la Fédération Argentine des Coopératives de Travail Autogérées (FACTA). La réouverture du lieu a repris en 2004, la cafeteria Utopia a été reconstruite en liaison avec l'usine de céramique Zanon, une des 300 entreprises récupérées par les salariés-ées en Argentine dont l'ancien patron a été exproprié.

Face à cette démonstration pratique des capacités autogestionnaires des 130 employés-ées le pouvoir argentin a mené une offensive étatique contre cette réalisation. En décembre 2005 le parlement de Buenos-Aires a ainsi voté la restitution de l'hôtel à la famille de l'ancien propriétaire. Mais depuis 14 ans la résistance ouvrière et populaire constitue un rempart autour de cet acquis autogestionnaire et ce combat a été consacré le 30 novembre 2016, jour où le Sénat argentin a promulgué la loi d'expropriation de l'hôtel BAUEN en faveur de la coopérative des travailleurs-ses, loi qui par ailleurs reconnaît également les activités sociales et culturelles du lieu. Cette décision est de fait une condamnation des conditions de construction de l'édifice : un prêt public accordé par la

junte militaire et jamais remboursé.

Le veto du Président argentin Mauricio Macri.

Cette loi favorable aux employés-ées est remise en cause par le Président argentin qui se fait le défenseur des intérêts de la famille de l'ancien propriétaire et donc qui cautionne les activités et la corruption en vigueur sous la dictature.

Dans le cadre de cette lutte de la Coopérative Autogérée de l'hôtel BAUEN la CNT-F :

- **Affirme sa solidarité syndicaliste, militante avec la bataille des 130 salariés-ées pour la conservation de la gestion du lieu.**
- **Soutient la revendication de l'application de la loi d'expropriation votée le 30/11/2016, qui reconnaît l'autogestion de l'hôtel ainsi que ses buts sociaux, culturels et solidaires.**
- **Dénonce le veto du Président Mauricio Macri, acte synonyme de la mise au chômage de 130 personnes, et expression d'une collusion mémorielle avec les pratiques de la sanglante et corrompue dictature militaire.**
- **Appelle à la signature de la pétition internationale pour le soutien à la Coopérative Autogérée des travailleurs-ses de l'hôtel BAUEN.**

<https://www.change.org/p/senadoargentina-por-la-aprobaci%C3%B3n-de-la-ley-del-hotel-bauen-media-sanci%C3%B3n-victoria-completa>



Paris, le 15 février 2017.

Groupe de travail Amérique

Secrétariat International de la CNT-F

